

ANTIPODE

maison des jeunes et des cultures



Assemblée Générale Extraordinaire Assemblée Générale Ordinaire - saison 2023-2024

Vendredi 7 février 2025 à 18h30
La Grande Scène + Le Club

Antipode - Maison des jeunes et des cultures - Parvis Agnès Varda - 75 avenue Jules Maniez - 35000 Rennes - 02 99 67 32 12

Invitation

L'Assemblée Générale Extraordinaire et l'Assemblée Générale Ordinaire - saison 2023-2024 de l'association Antipode MJC Rennes

Bonjour à toutes et à tous,

Nous avons le plaisir de vous inviter à l'Assemblée Générale Extraordinaire (AGE) et l'Assemblée Générale Ordinaire (AG) de l'association Antipode MJC Rennes **vendredi 7 février 2025 à 18h30 à l'Antipode.**

Après la radio Antipode, après Les Podés d'or de l'Antipode, cette année... **L'Antipode fait son cinéma !** Parce vous êtes toutes et tous les plus grand·es actrices et acteurs de l'association Antipode MJC Rennes, cette année le Conseil d'Administration et l'équipe vous réservent une soirée à la hauteur de votre engagement. Tapis rouge, photo call, popcorn et chocolats, c'est vous les stars de cette AG !

Nous vous attendons dans vos plus belles tenues d'apparat, pour une soirée placée sous la thématique du glamour et de l'humour... De l'émotion pure avec les rapports statutaires, de la joie avec la présentation d'un projet associatif renouvelé, de l'émerveillement et des jump-scare insensés avec le rapport d'activité, et des ouvreurs en livrée pour vous empêcher de mourir de faim pendant l'AG, ne ratez pas cette grande soirée d'importance sur la grande scène de l'Antipode !

Après l'Assemblée générale, rendez-vous dans Le Club pour un temps convivial, une soirée autour d'un verre et d'un buffet dinatoire.

Ce moment important de la vie de l'association est l'occasion de faire ensemble le bilan de la saison précédente et de mieux construire demain. C'est dans cette perspective d'échange que nous mettrons à disposition à partir du mercredi 29 janvier le rapport d'activités sur le site Internet de l'Antipode.

L'Assemblée Générale annuelle est également le temps de l'élection de nouveaux ou nouvelles membres du Conseil d'Administration. Nous vous invitons également à consulter la convocation pour connaître les modalités de candidature au Conseil d'Administration.

Toute l'association est très heureuse à l'idée de vous retrouver très prochainement.

L'équipe de l'Antipode

Dans cette convocation :

- L'ordre du jour de l'Assemblée Générale Extraordinaire et de l'Assemblée Générale Ordinaire (p.3)
- Le lien d'inscription (p.3)
- Les modalités de candidature au Conseil d'Administration (p.3)
- Les membres du Conseil d'Administration (p.4)
- Le document de pouvoir en cas de délégation de vote (p.5)

Ordre du jour

18h30 — Assemblée Générale Extraordinaire - La Grande Scène

L'association se dote d'un projet associatif renouvelé. A ce titre, il requiert une AGE pour être voté. Si nous n'atteignons pas le quorum, il sera voté par les présent-es à l'Assemblée Générale; ainsi que défini dans les statuts de l'association.

19h — Assemblée Générale Ordinaire - La Grande Scène

- Mot d'accueil
- Rapport moral
- Rapport financier, budget prévisionnel
- Présentation du projet associatif
- Élection du Conseil d'Administration et vote des différents rapports
- Rapport d'activités*

Le rapport d'activités sera sur le site Internet à partir du jeudi 29 janvier
(www.antipode-rennes.fr)

21h30 — Temps convivial - Le Club

Lien d'inscription

Afin de faciliter notre organisation, **merci de vous inscrire sur le formulaire en ligne :**

<https://forms.gle/7G3rNTuQJ9SVy7677>

Candidatures

Vous souhaitez candidater pour devenir membre du Conseil d'Administration ?

Il vous suffit d'envoyer un mail à Stéphanie Thomas-Bonnetin, directrice de l'Antipode :

stephanie.thomas@antipode-rennes.fr

Dans votre mail, merci d'indiquer les informations suivantes :

Je soussigné-e,

Nom :

Prénom :

Adresse :

Profession :

Certifie être adhérent-e au jour de l'élection, et poser ma candidature au Conseil d'administration de l'association Antipode MJC Rennes lors de l'Assemblée générale du vendredi 7 février 2025.

Pour plus d'information, il est possible de contacter Catherine Daniélou et Jean-Luc Chalopin, co-président-es de l'association à : presidence@antipode-rennes.fr

Présentation du Conseil d'Administration

— Membres de droit

Ville de Rennes - Madame la Maire ou son représentant
Fédération Régionale des MJC de Bretagne (FRMJC) - Monsieur le Président ou son représentant
Antipode - Madame la directrice, Stéphanie Thomas-Bonnetin

— Membres élu-es

Co-présidente - Catherine Daniélou -Le Brun
Co-président - Jean-Luc Chalopin
Vice-président - Jérémie Hamon –
Vice-présidente - Anne-Laure Hamonou (sortante)
Trésorier - Arnaud Perche
Trésorier adjoint - Alexis Schauving
Secrétaire - Cédric Briand (sortant)
Secrétaire adjointe - Margaux Caillaud

Membre - Marie-Christine Hubert (sortante)
Membre - Jean-Luc Lepastourel (sortant)
Membre - Clémence Le Bihan (sortante)

— Autres membres élu-es

Solène Barbé
Manon Begliomini
Stéphane Bourlès
Marie-Laure Choquet
Rozenn Hamel - Moreau
Audrey Lepeigneul
Louise Mattéi (sortante)
Christelle Reine
Charlotte Rouault (sortante)
Claudie Vasseur - Chauvin

— Membres associés

Fédération des Conseils de Parents d'Élèves (FCPE) - Véronique Lenepveu
Cercle Paul Bert - Cyril Aussant
Comité de quartier de Cleunay - Jacques Legrand
Collège Cleunay - Laurent Shatters
Tout Atout - Marion Eslinger

Pouvoir - Document à transmettre

Ne sont concerné·es par le pouvoir que les adhérent·es à jour de la cotisation.
Ce pouvoir permet de voter les bilans 2023-2024, le budget prévisionnel 2025 et d'élire les membres du Conseil d'Administration.

Pour être représenté·e, merci de remplir le document et de nous le transmettre :

- par mail à marion.boudvillain@antipode-rennes.fr
- en le déposant à l'accueil de l'Antipode sur les horaires habituels

Je soussigné·e,

Nom :

Prénom :

Adresse :

Ne peut participer à l'Assemblée Générale du vendredi 7 février 2025 et donne pouvoir à :

Nom :

Prénom :

Nommément désigné·e pour prendre part à tous les votes et décisions qui sont à l'ordre du jour de cette assemblée.

Fait à Rennes, le

Signature précédée de la mention « bon pour pouvoir »